

AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel greffe@hautegaspesie.com ou lors de la période de questions de la séance.



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Mercredi 26 novembre 2025, 19 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC
464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

Projet d'ordre du jour

N ^o	Sujet	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x		Heure :	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 novembre 2025			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2025			x		
4	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
4.1	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 ^{er} au 31 octobre 2025			x		
4.2	Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2025-434 TNO <i>Règlement pour l'adoption du budget 2026 des TNO de la MRC de la HG</i>			x		
4.3	Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2025-435 TNO <i>Règlement des prévisions des revenus et dépenses, imposition des taxes foncières et spéciales, taxe sur les immeubles non résidentiels, cout des services pour l'année 2026</i>			x		
5	AFFAIRES DIVERSES					
5.1						
5.2						
5.3						
6	Période de questions	x			Heure :	
7	Clôture de la séance			x	Heure :	